

COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS – 47310 -

SEANCE du 15 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Colombe en Bruilhois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison Commune, sous la présidence de Monsieur Hubert DUFFOUR, Maire.

Nombre de conseillers : 19 // En exercice : 11 // Présents : 09

Date de convocation du Conseil municipal : 15 mai 2018

Présents :

**DUFFOUR Hubert,
SCOTTON Isabelle
COLIN Jean Marc
DUMAS Véronique
AUDUREAU Elodie
THERASSE Olivier
PORTELLA Philippe
PIACENTINI Christophe
FORNARO Patrick**

Absents excusés : LAFFORT Alexa, DALENS Claude

Madame Isabelle SCOTTON est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé.

Ordre du jour :

- **TRAVAUX 2018**
- **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, POUR LE PROJET DE LA ZAC « TECHNOPOLE AGEN GARONNE »**
- **PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES**
- **COMPTES RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

TRAVAUX 2018 :

ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DES ANNEXES : REFECTION SANITAIRES PUBLICS :

Les entreprises retenues ont terminé les travaux.

En cours les travaux de peinture et de finition qui sont réalisés par les services techniques

TRAVAUX PRO INNO 08 : ECONOMIES d'ENERGIE :

L'ouverture des plis a eu lieu hier lundi 14 mai.

Pour les lots,

Menuiseries Bois (mairie coté Eglise) :

1 seul devis : entreprise LESTIEUX pour un montant de 15 636 € TTC.

Menuiseries Alu et PVC (Mairie – Poste /salle des fêtes / Ecole du Haut / Ecole du Bas / Vestiaires)

- Entreprise Garrigues pour un montant total TTC de 40 560 € 05
- Entreprise Agen Miroiterie pour un montant total TTC de : 27 738 € 93.

-Pompes à chaleur (Mairie / Ecole du Haut / Maternelle) :

Entreprise COMIN BERGALASSE pour un montant TTC de 71 001 € 59

Entreprise BALZAC pour un montant TTC de 70 473 € 24

Entreprise ATELEC 47 pour un montant TTC de 67 014 € 61

vu la complexité des devis pour ce lot, les 3 entreprises seront reçues par la commission des bâtiments pour obtenir des explications complémentaires.

Mr le Maire propose de retenir dans un premier temps les entreprises LESTIEUX pour le lot menuiserie Bois et AGEN MIROITERIE pour le lot Menuiserie Alu et PVC, et de faire valider les devis définitifs auprès d'EDF pour obtenir les subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte des retenir les entreprises des menuiseries.

TRAVAUX EGLISE DE MOURRENS :

Une réunion de chantier avec les entreprises a eu lieu sur le site de Mourrens avec les riverains afin de déterminer l'accès du chantier

Les premiers travaux vont commencer fin mai.

Prochaine réunion de chantier prévue mercredi 30 mai 2018.

Suite à un empêchement de dernière minute, nouvelle visite programmée de Mme Bodenan du Conseil Départemental et de Mme Ghioldi de la Région Nouvelle Aquitaine le mercredi 6 juin.

Lors de la cérémonie de signature du partenariat avec la Fondation du Patrimoine, Monsieur DREUIL Conseiller Départemental a annoncé l'attribution d'une subvention pour la première tranche de réfection de l'Eglise de Mourrens.

AVIS SUITE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, POUR LE PROJET DE LA ZAC « TECHNOPOLE AGEN GARONNE » :

VU la délibération du Conseil de l'Agglomération d'Agen en date du 22 juin ayant pour objet le lancement d'une nouvelle déclaration d'utilité publique pour la réalisation de la TECHNOPOLE AGEN GARONNE.

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 avril 2018 au 12 mai 2018, il appartient au Maire de saisir le Conseil Municipal afin qu'il formule un avis sur le dossier s'il le souhaite,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de

DONNER UN AVIS FAVORABLE sur la nouvelle Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation de la TECHNOPOLE AGEN GARONNE en tenant compte des conditions suivantes :

- La mise en impasse de la Voie Communale n°13
- Le maintien à la circulation de la Voie Communale n°32
- La possibilité de revoir les projets d'aménagement des coulées vertes (espaces verts aménagés et protégés dans le cadre d'un plan d'urbanisation).
- Le respect de la réglementation suite à l'étude hydraulique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable en tenant compte des prescriptions ci-dessus énoncés, et se donne toutefois le droit de revenir sur les conditions suspensives selon l'évolution du projet de réalisation de la TECHNOPOLE AGEN GARONNE.

ELECTIONS MUNICIPALES :

Scrutin du dimanche 27 mai 2018 – Salle des fêtes Haut

Monsieur le Maire établira le bureau de vote dans le courant de la semaine prochaine et le transmettra au Conseil Municipal.

Il rappelle que le scrutin aura lieu le dimanche 27 mai. L'ouverture du bureau de vote a été fixé à 8 heures, la fermeture à 18 h.

La présence des assesseurs titulaires sera obligatoire à 8 h et à 18 h.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Commission Affaires scolaires :

La commission s'est réunie hier lundi 14 mai afin de préparer le renouvellement du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le contrat actuel arrive à son terme, il avait été conclu pour une durée 3 ans. Ce renouvellement est nécessaire pour obtenir les subventions permettant à la commune de financer une partie des TAP.

La Commission des Affaires scolaires aidée par Madame la Directrice de l'Ecole et les parents d'Elèves élus au Conseil d'Ecole a évalué le PEDT actuel et établit les objectifs atteints.

La Commission se réunira la semaine prochaine afin de terminer ces travaux de préparation.

Le renouvellement du PEDT sera présenté au Conseil Municipal courant juin.

Commission Voirie :

Le premier passage d'épaveuse a été fait sur la Commune.

Les travaux prévu par la Commission Voirie avec les services techniques de l'Agglomération d'Agen pour l'année 2018 vont débuter.

Cadre de Vie : Les services techniques travaillent sur les aménagements des espaces verts afin de préparer le passage du Jury Régional en 2018. La visite aura lieu courant de l'été et durera 2 heures. Les services administratifs vont travailler sur le dossier administratif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.